

# CHEMINS DE BRETAGNE - TRO BREIZH

## DE SAINT-BRIEUC À SAINT-MALO PAS À PAS DE DINAN À SAINT-SULIAC

**FORMAT A4**

**21 km**

**Cartographie**  
© OpenStreetMap © OpenTopoMap (CC-BY-SA)  
**Textes, photos et cartographie**  
© Yvon Autret

**Octobre 2022**

**<https://tro.bzh>**

Cette étape part du Port de Dinan et suit la rive gauche de la Rance jusqu'à Port Saint-Jean, puis la rive droite jusqu'à Saint-Suliac.

Balisage : GR34 (blanc et rouge) jusqu'à Port-Saint-Jean puis GRP Tour du Pays Malouin (jaune et rouge).

À voir en chemin : vallée de la Rance.

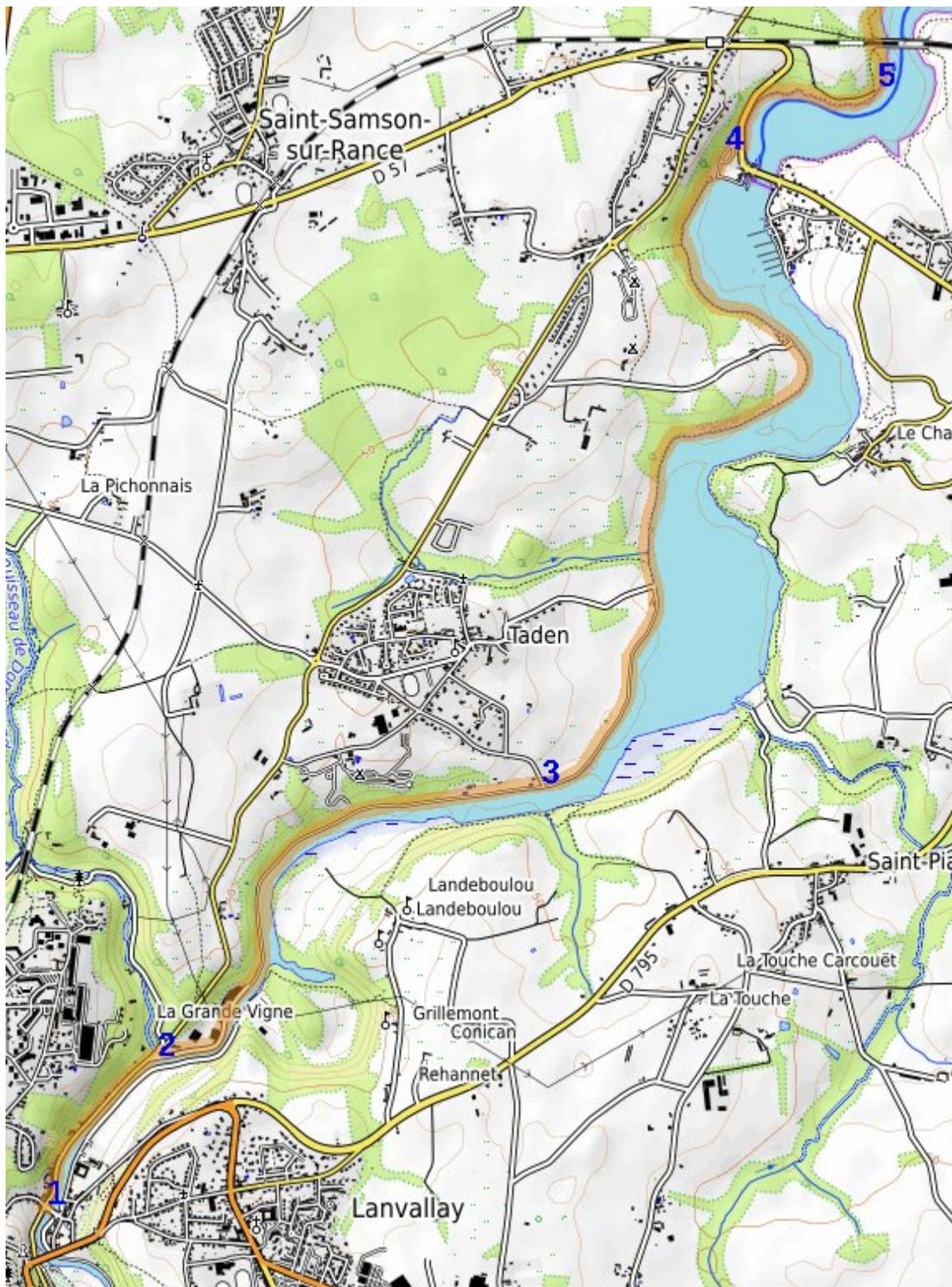


## Du Port de Dinan à Port Saint-Jean

**1** [km 0.0] On part du pont du Port de Dinan, le pont est à droite, la Rance à droite et la rue du Petit Fort qui mène à Dinan à gauche. Suivre 700m la route qui longe la Rance en la laissant à droite.

**2** [km 0.7] Route vers la droite, panneau fin d'agglomération D2 Dinan. Aller à droite. Ensuite longer la Rance et suivre le chemin de halage 5km jusqu'à l'Écluse du Châtelier.

**3** [km 2.8] Route vers la gauche, l'Asile des Pêcheurs. Continuer de suivre le chemin de



halage. Note: la route qui part vers la gauche correspond à une ancienne voie romaine qui desservait un port gallo-romain situé à proximité, la voie romaine Corseul-Avranches franchissait peut-être la Rance à gué à cet endroit, ou plus probablement à 1km au nord au niveau du Château de la Mettrie.

**4** [km 6.1] Parking de l'Écluse du Châtelier. Rejoindre la route (D57) en laissant le pont de l'écluse à 100m à droite, traverser la D57 pour rejoindre le sentier côtier qui longe la Rance par la rive ouest. Avancer vers le nord avec la Rance à droite et la D57 à gauche.

**5** [km 6.9] Le sentier côtier débouche à 10m d'un chemin qui part vers la gauche, pont de chemin de fer à 100m en face sur la droite . Continuer de longer la Rance 30m et bifurquer sur la gauche au panneau sentier côtier. Ensuite rejoindre l'arche à l'extrême gauche du pont. [km 7.1] Arche à l'extrême gauche du pont, passer sous le pont, faire 30m et prendre à droite (suivre le panneau sentier côtier).

**6** [km 8.0] Croisement de chemin, pont en bois à 3m en arrière. Continuer en face (suivre le panneau sentier côtier). [km 8.2] Passerelle en bois, patte d'oie juste après. Aller en face sur la droite. Ensuite suivre le sentier qui longe un chemin en le laissant à 10m à droite.

**7** [km 8.4] Maison à 100m en face, escaliers en bois à gauche, chemin juste à droite. Aller à gauche dans les escaliers.

**8** [km 8.7] Croisement de chemin, le sentier s'arrête, champ en face. Aller à droite vers la Rance. [km 8.8] Sentier vers la gauche, la Rance à 50m en face. Aller à gauche dans le sentier.

**9** [km 9.4] Chemin vers la gauche, barrière à gauche. Continuer tout droit.

**10** [km 9.7] Sentier qui monte vers la gauche. Rester sur la droite au bord de la Rance.

**11** [km 10.1] Croisement de route. Aller à droite sur la route 80m puis tourner à gauche dans le sentier juste avant la maison n°11.

**12** [km 10.8] Croisement de sentiers, escalier en bois sur la gauche. Aller à gauche dans l'escalier. [km 10.8] Fontaine. [km 11.0] Croisement de sentier sur la hauteur. Aller à gauche, suivre balisage. Passer entre les grillages. [km 11.1] Croisement de chemin, fin provisoire du passage entre les grillages. Continuer tout droit.

**13** [km 11.2] Croisement de route, le sentier s'arrête, pancarte vers la droite Accès à la Rance. Continuer tout droit sur la gauche et sur la route. [km 11.4] Reprise du sentier côtier sur la droite. Aller à droite.

**14** [km 11.6] Sentier vers la gauche. Continuer tout droit sur la droite.

**15** [km 12.8] Pont. Passer le pont. [km 12.9] Croisement D61, panneau fin agglomération D6/Le Port à 50m à gauche. Aller à droite.

**16** [km 13.1] Panneau Les Moulins, route vers la gauche qui monte. Continuer tout droit. [km 13.3] Route vers la gauche, panneau céder le passage à gauche. Continuer tout droit.

**17** [km 13.6] la route qui longe la Rance s'arrête. Juste avant le parking prendre un sentier qui monte sur la gauche. Faire 50m dans le sentier et prendre à droite (suivre balisage). [km 13.6] Sentier vers la droite en milieu de montée, fontaine en face sur la gauche. Aller à droite.



**18** [km 14.3] Croisement de sentier, la Rance à 50m à droite. Aller à gauche dans le sentier qui monte.

**19** [km 14.5] Croisement de route, maisons, chemin vers la gauche. Aller à droite sur la route. [km 14.5] Croisement de route, panneau La Pommerais. Aller à droite, faire 50m et tourner à droite. [km 14.5] Croisement de route, panneau céder le passage à 150m. Aller à droite.

**20** [km 14.8] Route vers la droite Impasse du Roitelet. Continuer tout droit. [km 14.9] Croisement de route, panneau vers l'arrière La Paumerais, La Mettrie Paumerais. Aller à droite et franchir la Rance sur le pont

### De Port Saint-Jean à Saint-Suliac

On suit le GRP Tour du Pays Malouin (balisage jaune et rouge).

**21** [km 15.2] Juste après le pont sur la Rance, 50m après le panneau D366 Port St Jean, prendre à gauche le sentier côtier et avancer vers le nord avec la Rance à gauche. Le sentier côtier longe la Rance au plus près jusqu'à Saint-Suliac.

**22** [km 15.4] Sentier sur la gauche juste après la maison n°16. Aller à gauche dans le sentier, faire 10m et prendre à droite. Avancer avec la Rance à gauche. [km 15.6] Pont de la voie express. Passer sous la voie express. Continuer tout droit en restant sur la hauteur.

**23** [km 16.5] Tables de pique nique, la Rance à gauche à 30m, camping à droite à 100m. Laisser les tables de pique nique à droite et descendre vers la Rance. Continuer en face dans le sentier côtier en laissant les rives de la Rance à gauche à 20m.

**24** [km 17.4] Croisement de chemin, petit pont à 10m à gauche. Aller à gauche. [km 17.6] Croisement de chemin, la Rance à 100m à gauche. Continuer tout droit dans le chemin.

**25** [km 18.1] Croisement de route, panneau rue des Hurettes vers l'arrière, rue de Garot. Aller à gauche vers la Rance.

**26** [km 18.8] Sentier vers la gauche, le chemin principal monte et vire à droite. Aller à gauche dans le sentier côtier. Note: si on va à droite, on peut aussi rejoindre St-Suliac en passant par le plateau (belle vue sur St-Suliac depuis le plateau).

**27** [km 20.4] Plage. Rejoindre St-Suliac par la plage ou bien reprendre le sentier côtier sur la droite.

